



# RAPPORT ANNUEL 2022



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>Page 4</b>
<b>I- GOUVERNANCE DE LA FAITIERE.....</b>	<b>Page 5</b>
<b>II- ACTIVITÉS PAR THÉMATIQUES .....</b>	<b>Page 7</b>
<b>III- RAPPORT FINANCIER.....</b>	<b>Page 20</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>Page 22</b>



FAITIERE  
DES COMMUNES DU TOGO

## INTRODUCTION

**L**e Togo, tout comme la majorité des pays africains, a adopté la décentralisation comme mode de rapprochement de l'administration des administrés en vue d'une satisfaction des besoins des populations. Ce processus est encore à ses débuts au Togo. Il a ainsi permis non seulement la création de nouveaux territoires que sont les communes mais il a permis l'élection de nouveaux maires. Ces derniers dans l'exercice de leurs missions ont trouvé important de se réunir au sein d'une faitière pour promouvoir la solidarité, la cohésion et l'équilibre des territoires. C'est dans ce cadre que la Faitière des communes du Togo a été créée le 14 novembre 2020 à Kara.

Depuis sa création, la Faîtière des Communes du Togo n'a cessé de s'insérer progressivement dans le paysage des acteurs de la décentralisation. Au cours de cette année 2022, elle a mené plusieurs activités en lien avec les axes de son plan stratégique.

Le présent rapport fait une esquisse de la vie de l'association durant l'année 2022 à travers la gouvernance de la FCT, les activités menées et le rapport financier de l'exercice 2022.

# I. GOUVERNANCE DE LA FAÎTIÈRE

## 1. Le fonctionnement de la Faîtière

Le Bureau de la FCT a respecté les prescriptions statutaires en tenant régulièrement les réunions trimestrielles.

### 1.1. Les réunions du bureau national

Comme prévu dans les statuts de la Faîtière des Communes du Togo, les réunions ordinaires du Bureau exécutif se tiennent trimestriellement. A cet effet, quatre (4) réunions ordinaires sont été tenues durant l'année 2022.

#### 1.1.1. La réunion du 04 mars 2022

Cette première réunion a permis au bureau de faire l'analyse du plaidoyer que ses membres ont pu faire auprès des plus autorités du pays dont Mme le PM. Aussi, a-t-il été question de préparer le 08 mars, la Journée internationale de la femme.



Les membres du bureau en réunion

#### 1.1.2. La réunion du 14 Juin 2022

Il a été également fait un point sur les activités de la FCT concernant la coopération décentralisée (Africités9 et CUF).

Ce fut l'occasion de décider de la création d'une commission de coopération décentralisée. Le bureau a également émis le

vœu qu'un journal soit produit par le Secrétariat Exécutif.

#### 1.1.4. La réunion du 15 septembre 2022

Le bureau constate des difficultés à recouvrer les cotisations annuelles et exceptionnelles. Le diagnostic stratégique ra-

pide a situé le bureau sur les difficultés d'ordre organisationnel et stratégique. Constatant les difficultés à recouvrer

les cotisations annuelles et exceptionnelles, une réflexion relative à solliciter plus régulièrement les maires est faite.

#### 1.1.3. La réunion du 29 novembre 2022

La tournée a révélé plusieurs attentes des maires. Cette réunion a donc permis de les

analyser et de formuler des recommandations pouvant servir de plaidoyer. Ce fut aussi

un temps de préparation de la prochaine AG.

## 1.2. Management de l'équipe

Pour une meilleure communication au sein du Secrétariat exécutif de la FCT, il est organisé des réunions entre d'une part le secrétaire exécutif et les responsables des services deux fois par semaine et une réunion de toute l'équipe chaque quinzaine

## 2. Elaboration d'un Plan de travail budgétisé annuel (PTBA)

En vue de disposer d'une vision claire et globale des activités à mener durant l'année 2022, le Secrétariat exécutif de la FCT a élaboré un Plan de travail budgétisé annuel (PTBA) structuré en six (06) axes à savoir :

- Renforcement des capacités des élus et du personnel administratif des communes ;
- Marketing des Communes ;
- Partenariats ;
- Mobilisation des ressources ;
- Plaidoyer, communication ;
- Promouvoir le droit des femmes ;
- Axe exceptionnel : paix et sécurité.

Cette planification des activités repose sur la structure du plan stratégique et présente les activités prioritaires selon leurs produits, les cibles et les périodes.

## 3. Elaboration du document cadre de la CADEL

Branche économique de la FCT, la Cellule d'appui au développement économique (CADEL) mise en place à la FCT a été au centre de plusieurs travaux de réflexion du Secrétariat exécutif avant d'aboutir à ce document cadre.

Pour assurer efficacement l'implantation de la décentralisation et du développement économique local au niveau des collectivités territoriales

togolaises, la Faitière des Communes du Togo (FCT), a mis en place une Cellule d'Appui au Développement Economique Locale (CADEL). Par ce processus, les partenaires du secteur public et privé, des entreprises, des ONG coopèrent pour créer de meilleures conditions pour la croissance économique locale et la génération d'emplois et de richesses.

Elle permettra à termes, d'asseoir un développement économique local (DEL) des territoires, stratégiquement planifié pour renforcer les capacités économiques de ceux-ci en vue d'améliorer le climat des affaires, accroître la productivité et la compétitivité des entreprises au plan national et local et d'améliorer les recettes des collectivités territoriales.

*Nos partenaires techniques et financiers qui nous font confiance*



## II. ACTIVITES MENEES PAR THEMATIQUES

### 1. RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES ACTEURS

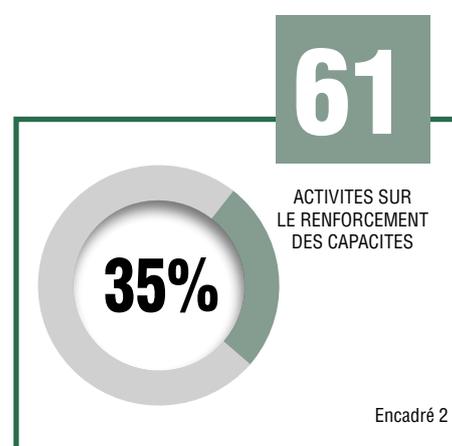
Les activités concrètes menées par la FCT en termes de renforcement de capacités des acteurs locaux sont entre autres :

#### 1.1. La célébration de la 37ème édition de la Journée Internationale des Droits de la Femme

Plus de deux cents femmes élues locales venues de toutes les communes se sont retrouvées à Kara les 07 et 08 mars 2022 pour commémorer cette journée avec pour thème principal : « la place de l'élue dans l'éco-

nomie locale ». Plusieurs communications ont meublé l'évènement et ont permis aux participantes d'accroître leur connaissance dans le domaine de l'entrepreneuriat, de passation des marchés publics et les techniques

d'utilisation des TIC en matière de la communication. La mise en place d'une caisse autonome pour le REFELA – Togo a été la décision la plus importante prise au cours de cet évènement.



#### 1.2. La CADEL organise un diagnostic partagé de Cinq (05) communes à Sokodé

La branche économique de la FCT chargée d'appui au développement économique local(-

CADEL) a organisé le 09 mars 2022 dans la ville de Sokodé, la rencontre sur le diagnos-

tic partagé des besoins prioritaires des cinq communes à indices de pauvreté à taux

élevé au Togo. Ces dernières ont bénéficié d'un fonds dénommé « fonds de solidarité » octroyé par la commune de Golfe 1. Cette rencontre s'est tenue en présence des représentants de ProDeGIV et a connu la par-

ticipation d'une quarantaine de personnes. Il a été élaboré cinq plans d'actions en fonction des réalités de chaque commune bénéficiaire.



### 1.3. Atelier sur les stratégies de mobilisation de ressources des collectivités territoriales dans le secteur du transport routier au Togo

Cet atelier s'est déroulé le 26 août 2022 à l'hôtel Solim Palace de Sokodé et réuni plus d'une trentaine de participants dont les maires, des partenaires techniques et financiers, les directeurs de planification

et a pour but de mener des réflexions en vue de l'harmonisation des taxes perçues au niveau des gares routières privées. Le cadre juridique du fonctionnement des gares routières et

le fichier des contribuables ont été les deux communications présentées par des experts venus de la direction des transports routiers et ferroviaires et de la GIZ



### 1.4. Atelier de présentation du diagnostic stratégique rapide de la FCT au bureau national

Cette rencontre qui s'est tenue les 14 et 15 septembre 2022 à

Roc hôtel d'Atakpamé a permis d'approfondir et d'enrichir

le document provisoire du rapport des travaux en groupes

restreints ; de procéder à la validation du document du rapport diagnostic effectué par le Cabinet GECA PROSPECTIVE par l'ensemble des acteurs présents et de valider le plan d'action qui encadre le plan de renforcement de capacité.



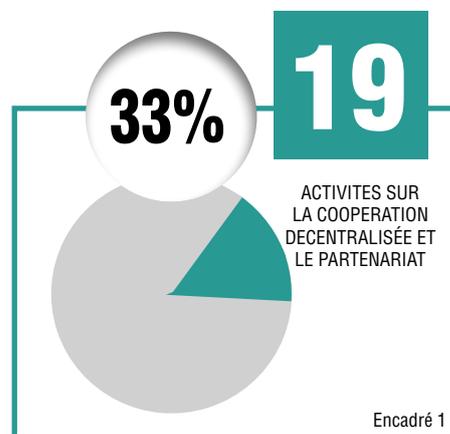
## 2. COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

### 2.1. Participation du bureau REFELA aux 13ème Rencontres de l'Action internationale des collectivités locales

Bien que cette rencontre internationale soit annulée à la dernière minute, la délégation togolaise composée des membres de REFELA et du Secrétariat Exécutif tout comme les autres délégations, s'est jointe aux groupes organisés à

l'improviser pour partager leurs expériences sur les nouvelles donnes de la coopération Nord-Sud. Ainsi, la délégation togolaise a rencontré son homologue marocain, celle du Sénégal, de Nantes, de Bordeaux. La délégation a été reçue par la

Directrice du CUF en présence de ses collaborateurs et des représentants de la Caisse de dépôt et de consignation. Plusieurs autres partenaires ayant à cœur la question de la femme ont été également rencontrés.



## 2.2. La participation de la délégation togolaise au Sommet des Africités9

La FCT a pris part à la 9ème édition du sommet africités9, tenue du 17 au 21 Mai 2022 à Kisumu au Kenya. Cette participation a été bénéfique à travers la signature de quelques conventions de coopérations décentralisées par les com-

munes togolaises :

- Signature de deux Mé-morandum d'entente, d'amitié et de coopération entre la Commune de Golfe1 et celle de Rabat d'une part, et la Com-mune de Golfe1 et celle de Tanger (Royaume de Maroc)

d'autre part ;

- Signature d'un Mé-morandum d'entente, d'amitié et de coopération entre la Com-mune de Kozah1 et celle de Tanger.



## 2.3. Voyage d'étude et d'échanges d'expériences

Une délégation de la FCT accompagnée des représentants de la GIZ a effectué un voyage d'étude et d'échanges d'expériences du 18 au 26 mars à Paris et dans le département de la Gironde. Ce voyage a tenu toutes ses promesses en termes d'attente et de programme accompli. Il a permis un véritable échange de bonnes pratiques et d'expériences venant des acteurs rencontrés. Plusieurs accords de principe ont émané des différentes rencontres. Aus-

si, tous les acteurs rencontrés sont-ils unanimes que l'université Bordeaux Montaigne est la porte d'entrée dans le développement d'une éventuelle coopération décentralisée entre les collectivités territoriales. Elle occupe également un pesant d'or dans la formation via la mobilité



internationale des étudiants et professionnels en quête de savoirs.

Dans cette perspective, un plan d'action est élaboré en vue de proposer les différentes pistes de travail.

### 3. PARTENARIATS

Durant cette deuxième année d'exercice le bureau national de la FCT a établi plusieurs projets de partenariat en l'occurrence :

#### 3.1. La signature de partenariat entre l'ANCB et la FCT

Ce processus de partenariat s'est concrétisé par la signature d'une convention lors d'une deuxième rencontre tenue le 15 mars 2022 à Cotonou. Notons que c'est un engagement réciproque du Président de l'ANCB Luc Sètonджи ATROKPO et de la Présidente de la FCT, Yawa Florence KOUIGAN de mettre en commun leurs efforts afin de mieux promouvoir la décentralisation et le développement communal dans les deux pays.



#### 3.2. La signature de partenariat entre la Fédération nationale des communes tunisiennes (FNCT) et la FCT

C'est le 14 septembre 2022 à Atakpamé qu'a eu lieu la signature de cette convention entre la FNCT et la FCT en marge de l'atelier de validation du diagnostic rapide de la FCT. Cette convention vise à créer et développer des opportunités de coopérations sud-sud entre les collectivités togolaises et tunisiennes.

Le Président la FNCT, Monsieur Adnen Bouassida, s'est réjoui de cette convention qui selon lui va au-delà des relations sociales et fonctionnelles

entre les deux associations et est porteur d'un monde des affaires épanoui entre le Togo et la Tunisie.

Au-delà de ces partenariats, plusieurs autres sont en cours de finalisation notamment : celle de la Télévision nationale (TVT), la Chambre du commerce et de l'industrie du Togo (CCIT) et le ministère du développement à la base.



## 4. CLIMAT ET ÉNERGIE

### 4.1. La FCT organise en collaboration avec l'équipe de projet de la CoM SSA les 4<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> séquences collectives

Le projet d'animation et accompagnement d'un réseau de villes togolaises engagées dans la Convention des Maires pour l'Afrique Subsaharienne (CoM SSA), mis en œuvre par Expertise France avec l'appui financier de l'Union européenne, s'inscrit dans le renforcement des capacités des communes en matière de changement climatique, des politiques locales énergie/climat et à la méthodologie du PAAEDC. C'est dans

ce cadre que la séquence collective n° 4 et 5 s'est tenue à Sokodé (Commune Tchaoudjo 1) les 15 et 16 mars 2022 avec l'appui technique du consortium Gret-PADIE.

Organisée à l'hôtel Solim Palace de Sokodé, la présente séquence collective est placée sous le thème : « De la stratégie à l'action climat-énergie dans les communes togolaises : Elaboration des plans d'ac-

tions climat-énergie opérationnels, notamment dans le domaine des déchets, et mobilisation d'une participation citoyenne efficace ». Elle a regroupé uniquement les points focaux techniques CoM SSA. Partenaire de mise en œuvre du projet. La Faïtière des Communes du Togo a assuré l'organisation logistique et matérielle de cette rencontre.



13

ACTIVITES SUR  
LE CLIMAT,  
ENERGIE

7%

Encadré 1

### 4.2. Atelier de renforcement des liens entre les acteurs sur les questions énergie-climat

La CoM SSA en collaboration avec la FCT, a organisé du mardi 20 au jeudi 22 septembre 2022 à l'hôtel Sancta Maria, la 6<sup>ème</sup> et dernière séquence collective. Cet atelier a eu pour objectif de renforcer les liens entre les acteurs locaux, nationaux et partenaires sur les questions

énergie-climat. Cette rencontre a connu la participation de 70 points focaux lors des deux premiers jours et près de 140 participants enregistrés dont 65 maires au troisième jour. Notons que près de 80 communes du Togo sont membres de la CoMSSA



Photo de famille ▲

## 5. Echange d'expériences

### 5.1. La tournée nationale de la FCT

En vue de se rapprocher de ses membres, le bureau de la Fautière des communes du Togo a organisé du 22 au 29 novembre 2022 une tournée de rencontre des maires et secrétaires généraux des communes par région. Cette tournée a été effectuée dans les cinq (5) régions et le grand Lomé. Etaient présents

à cette tournée les Maires, les Secrétaires Généraux autour des membres du Bureau National assisté du Secrétariat Exécutif de la FCT.

Ce fut une occasion de renforcement des capacités des Maires à travers des débats et échanges sur les thématiques

actuelles notamment : la gestion du foncier, la mobilisation de ressources locales, la sécurité, la redevabilité, et la gestion des ressources humaines. Des panels ont été organisés pour permettre aux maires de partager leurs expériences et de soulever à l'endroit de la FCT leurs difficultés.



ETAPE DE LA REGION DES SAVANES : 22 Novembre 2022



ETAPE DE LA REGION MARITIME : 25 Novembre 2022



ETAPE DE LA REGION DE LA KARA : 23 Novembre 2022



ETAPE DE LA REGION DES PLATEAUX : 28 Novembre 2022



ETAPE DE LA REGION CENTRALE : 24 Novembre 2022



ETAPE DE LA REGION GRAND-LOME : 29 Novembre 2022

### 5.2. Atelier sur l'Etat civil

Dans le cadre du renforcement des capacités des principaux acteurs impliqués sur l'état civil au Togo, la FCT a organisé en collaboration avec l'OIF un atelier sur « l'identification des besoins des communes togolaises pour un enregistrement systématique des naissances ». Cet atelier a été organisé les 13 et 14 juin 2022 à l'hôtel Sir

W Event Center d'Aného.

Mobilisant une soixantaine de participantes et participants composés de maires, les représentants des ambassades accrédités au Togo, les représentants des ministères impliqués dans la thématique, les partenaires et les organisations de la société civile. L'objectif de

l'atelier était de partager les expériences entre les acteurs institutionnels, les partenaires et les organisations de la société civile sur la gestion des faits d'état civil dans les communes togolaises.



### 5.3. Atelier de capitalisation de l'appui RIIC aux APL au Bénin

Une délégation togolaise composée de messieurs Yao Bas-sambadi DAZIMWAI et Yawo SANKARDJA, respectivement maire de blitta 1 et Chargé de communication de la FCT, a représenté la FCT à l'atelier de capitalisation de l'appui d'un modèle de Renforcement intégré des institutions et des

compétences (RIIC) aux APL au Bénin. L'atelier a duré deux jours et s'est tenu les 24 et 25 novembre 2022. Plus d'une trentaine de participants composés des SE/SP/DE des Associations des pouvoirs locaux, des représentants du cabinet GECA prospective et ceux de la GIZ (régionale et locale) se

sont réunis pour présenter leurs expériences. Cette rencontre a aboutie à une feuille de route suivie de l'élaboration d'une matrice de risques qui seront appliqués par les différentes APL pour la réussite du processus.



Photo de famille des participants ▲

### 5.4. La présidente du REFELA-Togo participe à la conférence sur le leadership féminin transformationnel à Rabat

La Présidente du REFELA – Togo Madame KOUBONOU Touni et ses paires, femmes politiques leaders des collectivités territoriales se sont réunies autour du thème « Leadership

Féminin Transformationnel : Apprentissage par les Paires » du 25 au 29 Juillet 2022 à l'université MOHAMMED V de Rabat au Maroc. Organisée par la CGLU Afrique, cette ren-

contre s'inscrit dans le cadre des travaux de la Conférence annuelle de l'Association Internationale des Ecoles et Instituts d'Administration (AIEIA) à Rabat, au Maroc.



Photo de Madame Touni Koubonou ▲



Photo des participants ▲

## 5.5. Atelier de formation sur l'apatridie

La Faïtière des communes du Togo (FCT) en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) au Togo a organisé deux sessions dont la Première du 17 au 18 août à Kpalimé et la seconde du 24 au 25 août à Kara. L'objectif est d'informer les Maires et les agents d'état civil sur la problématique de l'apatridie.

gés (HCR) au Togo a organisé deux sessions dont la Première du 17 au 18 août à Kpalimé et la seconde du 24 au 25 août à Kara. L'objectif est d'informer les Maires et les agents d'état civil sur la problématique de l'apatridie.

Kara. L'objectif est d'informer les Maires et les agents d'état civil sur la problématique de l'apatridie.



## 6. Lobbying et plaidoyer

Durant l'année 2022, le Bureau national de la FCT à travers son Secrétariat exécutif a initié plusieurs actions de plaidoyers, notamment :

- Plaidoyer pour la création d'une ligne assurance décès dans les budgets des communes en faveurs des conseillers municipaux ;
- Démarches pour libérer la taxation des produits agricoles dans les communes ;
- Au niveau du ministère de la santé en vue de la prise en compte des maires dans la gouvernance des formations sanitaires au niveau communal,
- Prise en charge des indemnités des escortes de Maires par les partenaires.

D'autres actions de plaidoyers sont en cours notamment :

- Fonction publique territoriale et Statuts de l' élu local ;
- Décentralisation financière ;
- Déconcentration ;

- Plaidoyer pour le financement de l'élaboration des PDC par les budgets communaux notamment le FACT.

## 7. Communication

Pour contribuer à l'assise de la décentralisation au Togo, la FCT a mis en place une stratégie de communication en place en vue de mieux communiquer avec ses membres, le gouvernement, les partenaires. Comme toute organisation, la FCT dispose d'un plan de communication qui décline les activités dans le temps et les outils de communication afférents.

Ainsi, la FCT dispose d'une panoplie de canaux d'information qui sont entre autres :

- Les réseaux sociaux :

La page Facebook qui regroupe 1 500 abonnés : #fct228 ;

La page Twitter qui regroupe 2 600 abonnés : @fct228 ;

La page YouTube 58 abonnés : FCT TV.

- Les applications de messagerie

La FCT dispose de plus de 10 plateformes WhatsApp avec lesquelles elle communique avec ses membres.

- La FCT sur les mass média

Outre les réseaux sociaux, la FCT recourt aux mass médias comme la Radio et la télévision. Quelques liens sur les activités couvertes par la TVT :

[https://youtu.be/OAAmJJmB\\_f8](https://youtu.be/OAAmJJmB_f8)

<https://youtu.be/WZ7BSiXXSdA>



## 8. Réunions avec les partenaires

Etant au cœur de la décentralisation au Togo, la FCT a participé à plusieurs réunions notamment :

- Réunion de cadrage du projet de l'AIMF sur « Egalité-genre »

Réunion de préparation du projet sur les violences faites aux femmes avec l'appui de l'AIMF. C'est un projet qui sera mis en œuvre dans 5 communes du Togo avec Atakpamé comme la ville pilote ;

- Rencontre entre la FCT et l'UE

Dans le cadre de la dynamisation des relations entre l'UE et la FCT, une rencontre s'est tenue le vendredi 11 mars 2022

au siège de la délégation de l'UE à Lomé, Cette rencontre qui est la toute première a été marquée par un échange entre le bureau national et les représentants de la Délégation de l'Union européenne au Togo. Cette rencontre a été l'occasion pour les membres du bureau de la Faïtière d'exprimer la reconnaissance des communes togolaises aux partenaires européens pour leurs appuis multiformes dans le processus de décentralisation au Togo. La Délégation de l'UE a par la même occasion, réitéré leur entière disponibilité à continuer à appuyer le développement des territoires au Togo.

- Séance de travail entre la FCT et la Banque mondiale Le Bureau de la FCT et quelques autres maires conduits par Mme Yawa KOUIGAN, Présidente de la FCT étaient le 13 mai au bureau Togo de la Banque mondiale en présence de la Représentante Résidente Hawa Cissé Wagué. Cette rencontre a permis à la Banque Mondiale de consulter les maires sur les conclusions préliminaires du Diagnostic systématique Pays-Togo.

- Atelier sur les ODD, du 23 au 24 Juin 2022, La FCT a participé à un atelier de formation des membres des OSC pour le suivi des ODD

au Togo. Durant cet atelier, elle a animé un panel sur: les mécanismes de reddition de compte et le contrôle de l'Etat au niveau communal ;

- Journée mondiale de l'environnement(JME)

La FCT a participé le mardi 07 Juin 2022 à une conférence débat, sur la crise climatique et les efforts du Togo pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ;

- Séance de travail entre la FCT et l'ANPC

Dans le cadre de la prévention des risques des inondations dans les communes, la Faïtière dans son rôle d'accompagnement de ses membres a rencontré le 10 mai 2022 l'ANPC, un acteur clé dans le domaine ;

- Séance d'échanges avec l'ambassade d'Allemagne

Sur la présentation du «projet: TOGETHER dans les 16 communes de la région des savanes» dans le but de lutter contre l'extrémisme violent qui sévit au nord du Togo ;

- Rencontre entre la FCT et l'organisation pour l'alimentation et le développement Lo-

cal (l'ONG OADEL)

Le 23 mars 2022 avec une équipe de la Faïtière des Communes du Togo. L'objectif de cette séance est de favoriser la concertation et la participation des élus de chaque commune au développement des filières de proximité ;

- Séance de travail entre le Ministère de l'environnement et la FCT, tenue le 05 mai 2022 à la FCT ;

- A l'initiative de Madame KOUBONOU Touni, Présidente du Réseau des femmes élues locales d'Afrique (REFELA), Madame le Maire de la commune de Doufelgou 2, accompagnée de Mme KPETIGO Elavanyo, Vice-présidente REFELA Grand Lomé, Adjointe au Maire de la commune Agoè-Nyivé 1, une rencontre avec Madame Elisabeth FITZSIMMONS Ambassadrice des Etats-Unis au Togo, est effectuée ce 12 août 2022 à l'ambassade.

Au niveau universitaire

- La FCT a participé du 6 au 9 juin à Kpalimé à la validation de la maquette du master professionnel «prospective

territoriale et planification» qui sera lancé bientôt par le CerVi-DA-DOUNE- DON de l'Université de Lomé ;

- Rentrées 2021-2022 des élèves du cycle 3 de l'option Gestion des Collectivités Locales. Le 02 Juin 2022, la FCT a participé à la conférence inaugurale de la rentrée 2021-2022 des élèves du cycle 3 de l'option Gestion des Collectivités Locales (Programme Présentiel d'Excellence) ;

- Atelier sur l'actualisation des offres de formation en licence PSE-PDL et master planification à l'université de Kara ;

- L'université de Kara organise à travers sa Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, un atelier de révision des offres de formation de la Licence Professionnelle en Sui-vi-Evaluation des Programmes et Projet de Développement Local (PSE-PDL) et du Master Professionnel en Planification du Développement (MPDEV) du 05 au 07 septembre 2022 à l'hôtel SAPY à Témédja.



## 9. La participation de la FCT à d'autres activités

### Au niveau du ministère de tutelle

- **Séance de travail Avec le MDDT**

Le 1er avril, le Secrétariat Exécutif de la FCT a organisé une séance de travail avec Mme TORO du Ministère délégué en charge du développement des territoires (MDDT) dans le cadre de la CADEL.

- **Réunions du comité de suivi des projets de la FDR 2025**

Le mardi 14 et 28 juin 2022, la FCT a participé respectivement aux 1ère et 2ème réunions du mois de juin du comité de suivi des projets de la Feuille de route gouvernementale 2025. Ces rencontres visent à améliorer la mise en œuvre des projets : P35, P36 et la réforme R6 à travers un suivi permanent et inclusif des interventions.

- **La cinquième réunion du CNSD**

Placée sous le thème « Bilan du processus de décentralisation au Togo », cette rencontre a été initiée par le gouvernement à travers le Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et du Développement des Territoires (MATDDT) tenue le 04 novembre 2022 à Kara. Les travaux de ce 5ème Conseil ont regroupé des

membres du gouvernement, des parlementaires, des maires, la Présidente de la Faïtière des Communes, Mme Yawa Ahoeffa KOUIGAN, des partenaires techniques et financiers ainsi que des autorités militaires, traditionnelles et civiles autour de Son Excellence Mme le Premier Ministre, Présidente du CNSD, Madame Victoire DO-

GBE- TOMECAH. Elle avait à Ses côtés, le Ministre d'Etat, Payadowa BOUKPESSI, Ministre en charge de l'Administration Territoriale, le Ministre Délégué en charge du Développement des territoires, Essomanam EDJEBA, le préfet de la Kozah, le Colonel Hémou Badibawu BAKALI.



Photo de famille des participants ▲

## • Le projet 33 de la feuille de route gouvernementale officiellement lancé à Kara

Le Ministre Délégué Chargé du Développement des Territoires, Monsieur Essomanam EDJE-BA a procédé ce jeudi 03 Novembre 2022 au lancement du Projet 33 de la feuille de route gouvernementale TOGO 2025 au Palais des Congrès de Kara en présence de la Présidente de

la Faïtière des Communes du Togo Madame Yawa KOUIGAN. Elle a regroupé les Maires, les Adjoints aux Maires et les secrétaires généraux des mairies des quinze (15) Communes sélectionnées par le Gouvernement ainsi que des responsables régionaux des services

déconcentrés de l'Etat, des représentants du secteur privé, de la société civile, des syndicats, des organisations paysannes, des associations d'artisans et des associations de femmes et de jeunes.



Photo des participants ▲

## Au niveau des mairies

### • Lancement de l'intercommunalité des communes de la préfecture d'AMOU

- Lancement de l'intercommunalité des communes de la préfecture d'AMOU  
La « communauté de communes d'Amou/CCA » vient

d'être créée pour prôner l'intercommunalité des communes de la préfecture d'AMOU. Les trois communes de la Préfecture d'Amou ont possédé au lancement de leur coopération intercommunale dénommée la « communauté de communes d'Amou/CCA » ;

à la cérémonie de lancement du PDC de bas-mono2

La FCT a participé le 20 octobre 2022 à l'auberge Mia Palace à la cérémonie officielle de lancement du PDC de la commune Bas-mono2. Toutes les parties prenantes étaient présentes à cette cérémonie de lancement. Nombre de participants : quarantaine dont 05 Maires.

- La participation



#### 4. Les difficultés rencontrées

Au cours de cette année, la FCT a rencontré plusieurs difficultés au rang desquelles :

- L'absence de moyens matériels et financiers pour réaliser ses activités (manque de locaux, manque d'outils informatiques, voitures, ...)
- L'insuffisance de personnel ;
- L'immensité des demandes des communes face

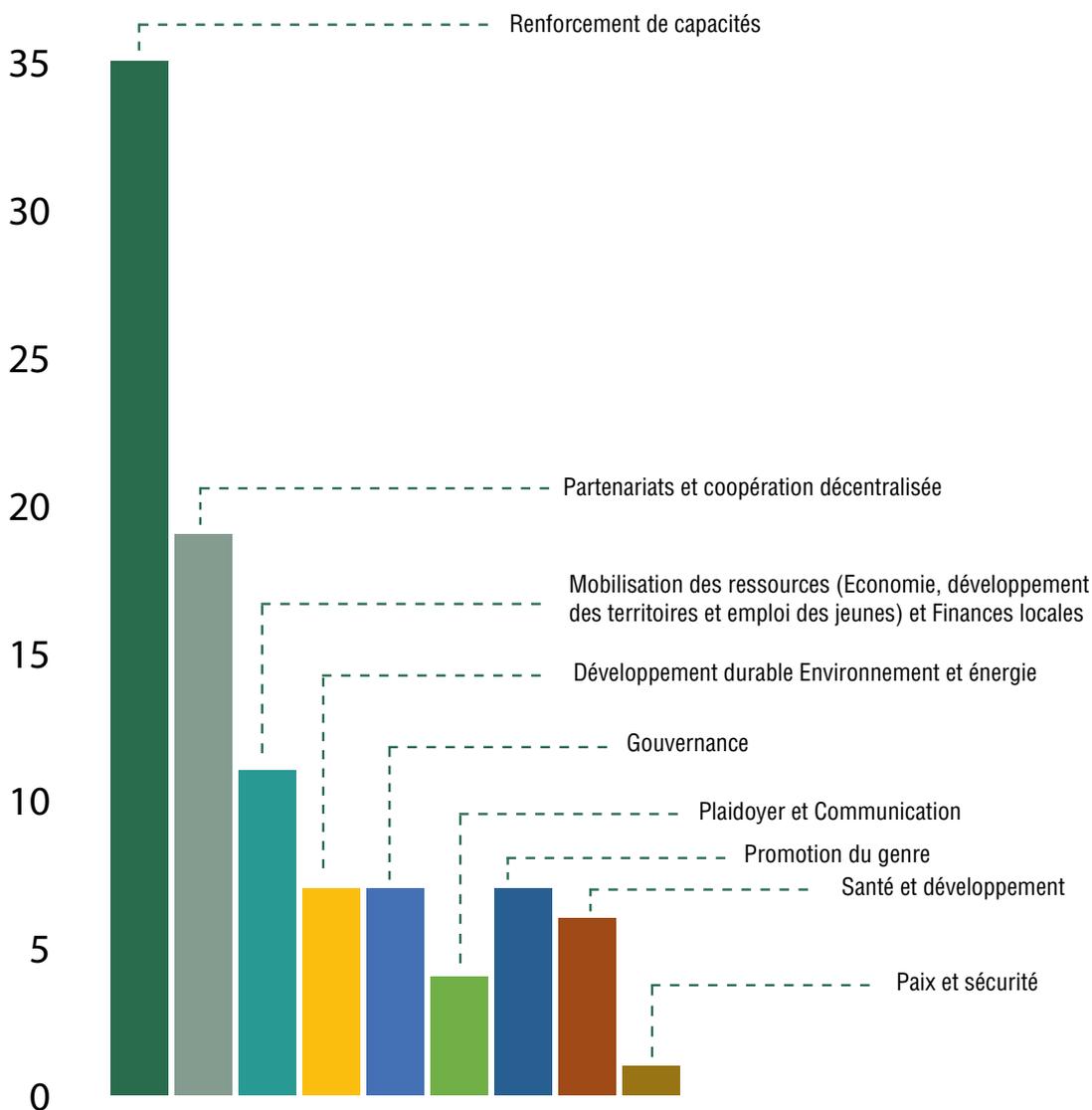
aux moyens limités de la FCT (demande d'expertise, appui...)

- Un système d'information qui n'est pas encore construit, ce qui met en mal le fonctionnement de la faitière (les membres sont mal informés) ;
- Manque d'implication de la FCT dans le processus de la coopération décentralisée pilotée par les communes ;

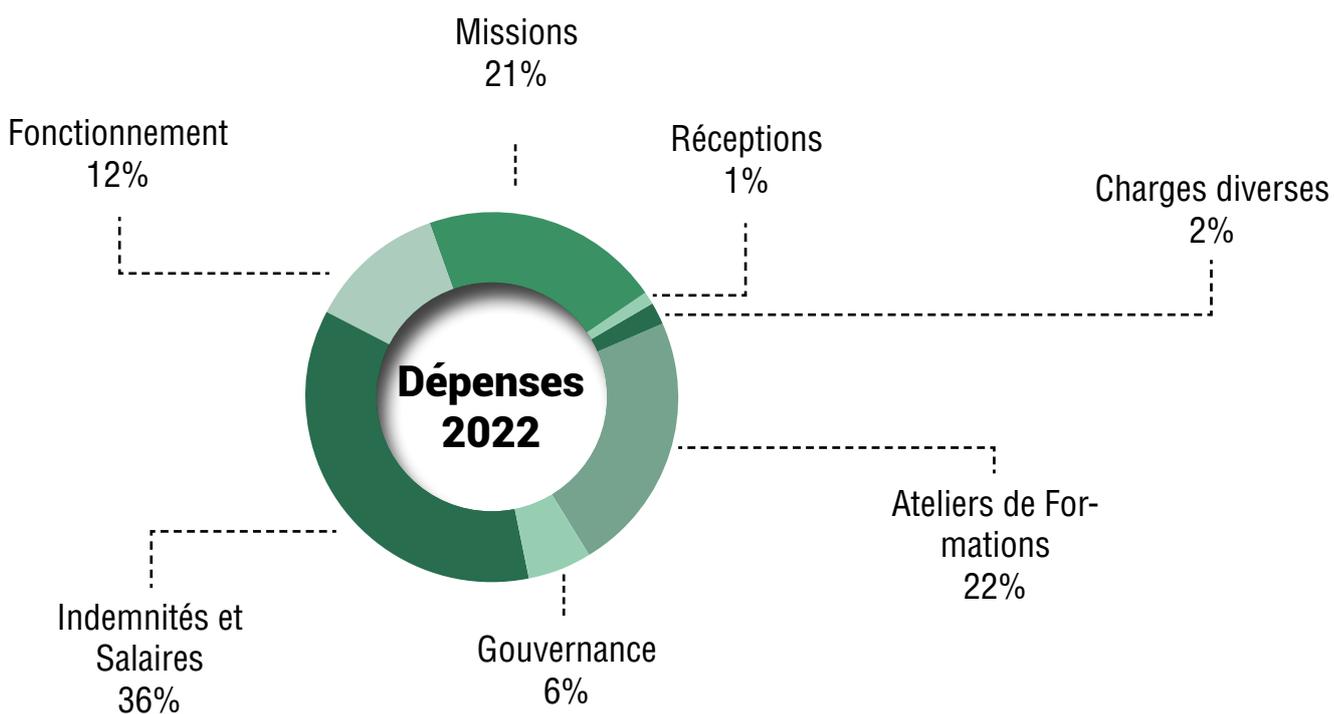
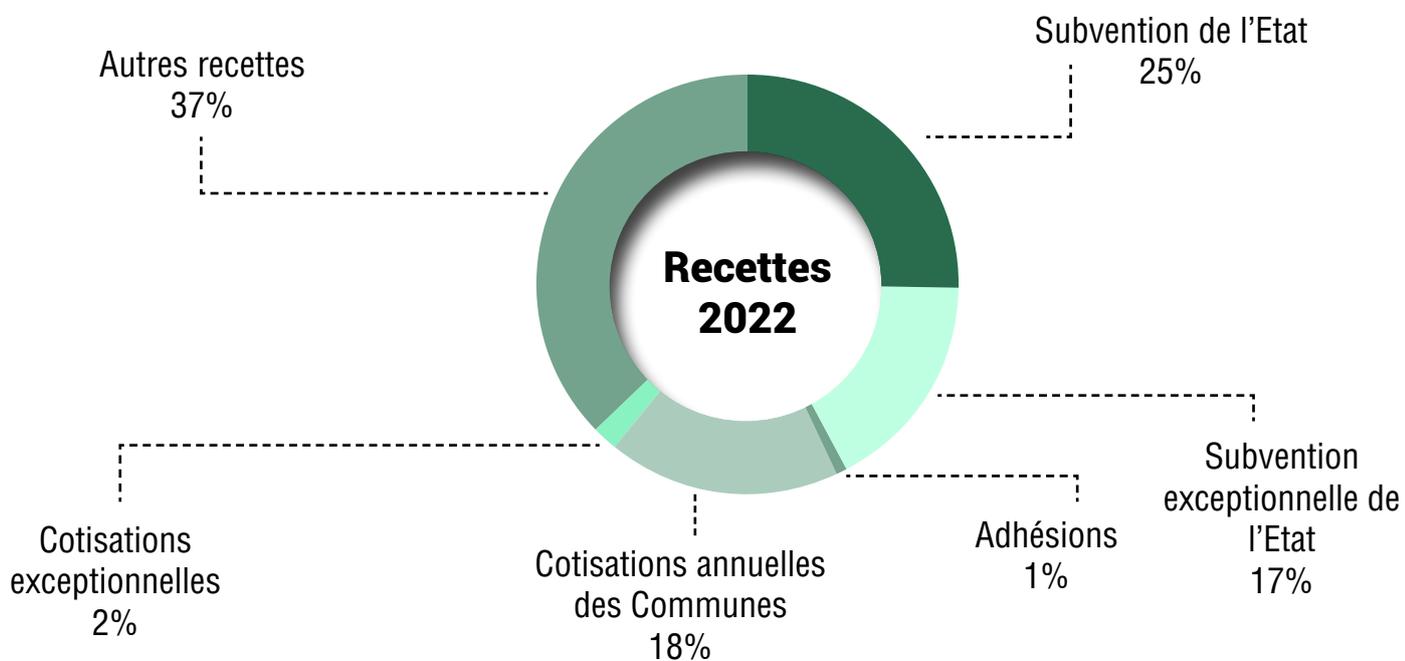
- Difficulté de recouvrement des droits d'adhésion des communes.

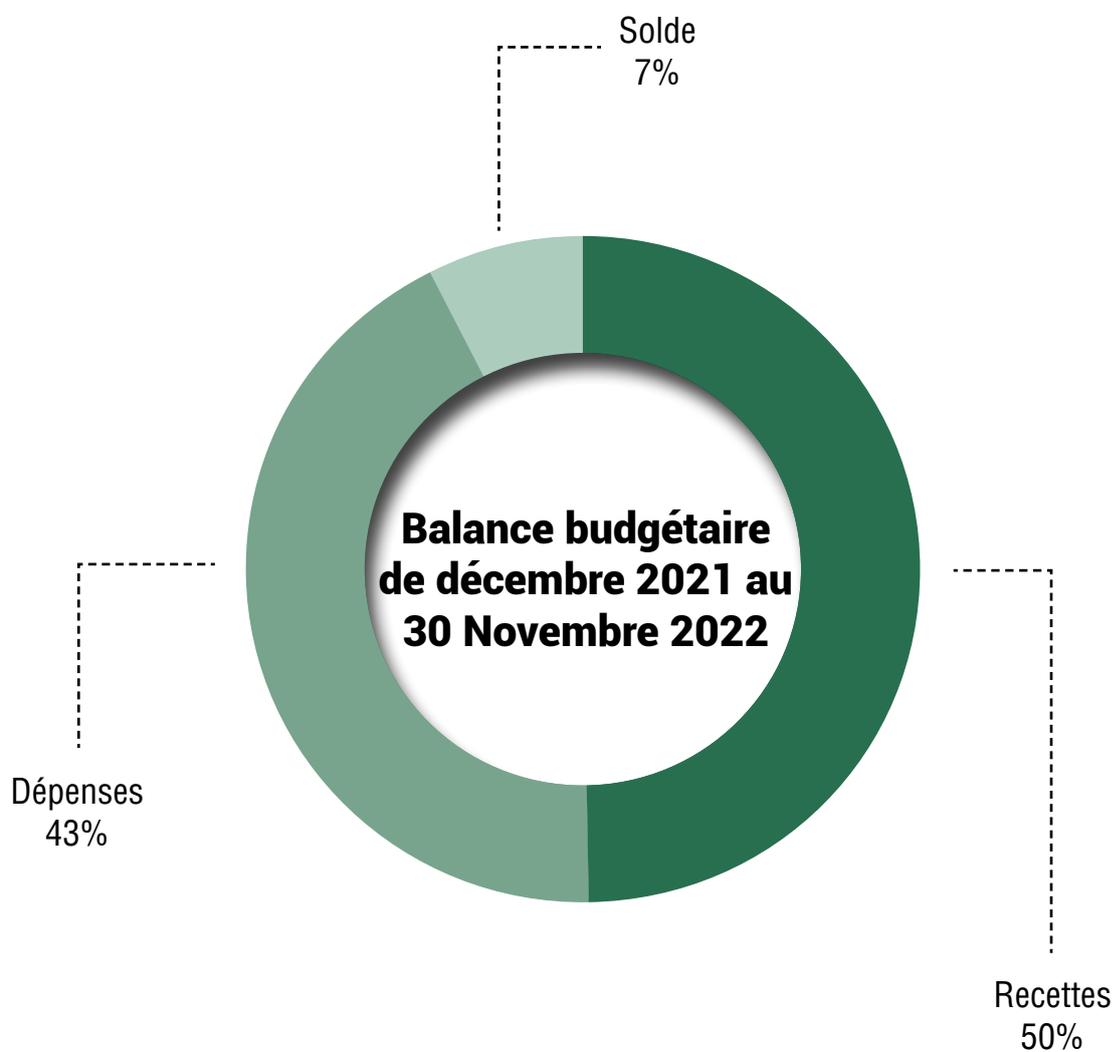
Il faut souligner que ces difficultés sont celles d'une organisation naissante. Les réunions du Bureau national serviront d'espaces de discussion pour tenter d'y remédier.

#### Graphique des activités réalisées durant 2022



### III. RAPPORT FINANCIER





## CONCLUSION

Durant ces deux dernières années, la Faîtière des Communes du Togo a effectué plusieurs actions inscrites dans son plan de travail budgétisé annuel (PTBA). Bon nombre d'activités inscrites dans le PTBA n'ont pas reçues de financement pour leur mise en œuvre. La plupart des activités menées en 2022 relèvent en partie de ce PTBA, du Plan opérationnel du ProDeG IV et des autres partenaires. Ces activités relèvent de sa gouvernance, des activités menées liées au renforcement de capacités, le partenariat, la coopération décentralisée, les finances locales, la gouvernance, la sécurité etc.

Pour des raisons de ressources financières insuffisantes, la FCT n'a pas pu véritablement mettre en œuvre son Plan d'action annuel. Elle a également été sollicitée par ses membres, ses partenaires, des ONG et associations locales etc. L'année prochaine augure de nouveaux défis qui nécessitent de mener des réflexions sur de nouvelles stratégies d'intervention en vue de mieux jouer sa partition dans le processus de la décentralisation.

**Faîtière des Communes du Togo**  
**Tél : 93 82 43 62**  
**BP : 1298 Lomé-Togo ; Préfecture du Golfe**  
**Email : sefct2020@gmail.com**